

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



La CSDGS obtient une subvention pour un projet fort attendu d'ajouts d'espace et de partage de locaux

La Prairie, le 1^{er} septembre 2016 – L'école Louis-Cyr à Napierville sera agrandie dans la prochaine année afin de pallier un manque d'espace non seulement à cette école secondaire, mais également à l'école primaire Daigneau, sa voisine immédiate. Monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon, a fait l'annonce de l'octroi d'une subvention, au nom de monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lors d'une conférence de presse le jeudi 1^{er} septembre.



Sur la photo, de gauche à droite : Stéphane Bessette, commissaire, Sylvie Pitre, directrice de l'école Daigneau, Stéphane Billette, député de Huntingdon, Michelle Fournier, directrice générale de la CSDGS, Éric Allard, vice-président du conseil des commissaires de la CSDGS et Stéphane Brault, directeur de l'école Louis-Cyr.

Au nom de la présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS), madame Marie-Louise Kerneïs, et de ses collègues commissaires, le vice-président du conseil des commissaires, monsieur Éric Allard, a tenu à remercier sincèrement monsieur Proulx pour cette subvention. Il a également souligné l'intervention efficace de monsieur Billette dans ce dossier et a poursuivi en précisant que le député de Huntingdon avait bien su représenter les élèves de niveau primaire et secondaire de Napierville.

« Ce projet de partage de locaux est exceptionnel, sur le plan physique, à la CSDGS », a indiqué monsieur Allard. « En effet, puisque les deux écoles sont voisines, il nous sera possible de faire de l'ajout d'espace à l'école secondaire Louis-Cyr et d'en faire bénéficier les élèves et les membres du personnel de l'école primaire Daigneau. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la clientèle scolaire de Napierville! »

Ainsi, au cours de la prochaine année, un nouveau gymnase de dimension secondaire, des locaux de classe, des locaux de services, un local de musique, un local de musculation et une bibliothèque, avec des espaces primaires et secondaires, seront construits. De plus, le partage des locaux entre les deux écoles permettra de faciliter le passage au secondaire des élèves de 6^e année de l'école Daigneau qui feront leur entrée l'année suivante à l'école Louis-Cyr.

Finalement, un nouveau débarcadère commun sera aménagé aussi bien pour les parents que pour les autobus scolaires, et les membres du personnel des deux écoles bénéficieront d'un nouveau stationnement. Cette partie du projet se fera notamment en collaboration avec la municipalité de Napierville.

— 30 —

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca
Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/csdgs.qc.ca